

Togo : la semaine culturelle scolaire se réinvente

Administrateur LJDP — 20 October 2026 — 5 min de lecture



Mama_OMOROU

Le ministre de l'Éducation nationale, Mama OMOROU, transforme la semaine culturelle scolaire en semaine scientifique, technologique et culturelle. Cette réforme privilégie l'innovation, les talents, les métiers et l'apprentissage pratique.

Au Togo, la traditionnelle semaine culturelle scolaire connaît une importante évolution. Le ministre de l'Éducation nationale, Mama OMOROU, vient d'en redéfinir le contenu et les objectifs. Cette nouvelle orientation figure dans la note circulaire n°028/2026/MEN/CAB/SG du 14 octobre 2026.

Désormais, les établissements scolaires organiseront une « semaine scientifique, technologique et culturelle ». Cette réforme s'inscrit dans les orientations gouvernementales visant l'amélioration de la qualité de l'éducation. Elle accompagne également le développement des compétences, la promotion des sciences, des technologies, de l'innovation et de la culture. L'introduction des classes-métiers participe également à cette nouvelle dynamique éducative.

L'objectif consiste à transformer ces rencontres scolaires en véritables espaces d'apprentissage, d'expérimentation, de créativité et de découverte. Les activités devront prolonger les enseignements dispensés en classe et favoriser l'expression des apprenants. Elles permettront également de valoriser leurs talents, leurs connaissances, leurs

aptitudes et leurs centres d'intérêt. Le travail en équipe et les approches interdisciplinaires occuperont une place importante.

Trois composantes pour transformer l'expérience scolaire

La nouvelle formule repose sur trois composantes complémentaires : scientifique, technologique, puis culturelle, artistique et sportive. Leur articulation devra favoriser une véritable dynamique éducative, plutôt qu'une simple juxtaposition d'activités.

La composante scientifique vise à développer la culture scientifique et l'esprit de recherche des apprenants. Elle prévoit des expositions, des présentations, des expériences et des démonstrations scientifiques. Des concours, des défis et des exercices de résolution de problèmes seront également organisés. Des conférences, des communications et des échanges avec des personnes-ressources compléteront ces activités. Les élèves pourront également présenter leurs propres projets et productions scientifiques.

La composante technologique permettra aux apprenants de découvrir les technologies, l'innovation et les applications pratiques des sciences. Elle intégrera la présentation de réalisations concrètes et de prototypes. Des démonstrations technologiques et numériques seront proposées aux élèves. La programmation, la robotique et les activités d'innovation occuperont également une place importante. Des ateliers pratiques, des défis technologiques et des projets de fabrication compléteront le programme. Les élèves seront encouragés à rechercher des solutions aux problèmes rencontrés. Ils découvriront aussi différents métiers et les applications des technologies dans plusieurs secteurs d'activité.

La troisième composante préservera la dimension culturelle, artistique et récréative de l'ancienne semaine culturelle. Elle comprendra les arts, les expressions culturelles, la musique, la danse et le théâtre. Les cultures et traditions nationales bénéficieront également d'une attention particulière. Des activités littéraires, artistiques et des expositions culturelles seront organisées. Les compétitions de génie en herbe figureront aussi au programme. Les activités sportives et récréatives comprendront notamment des championnats et des compétitions interclasses.

Une organisation participative et ouverte aux partenaires

La responsabilité de l'organisation incombera aux chefs d'établissement, en collaboration avec les enseignants et les autres acteurs concernés. Chaque établissement devra élaborer un programme adapté à ses spécificités, avec l'appui des équipes pédagogiques.

Les activités devront privilégier la participation active des apprenants, leur diversité et leur complémentarité. L'approche par projets, les mises en situation pratiques et l'interdisciplinarité seront particulièrement encouragées. Les productions et les talents des élèves devront être valorisés. Les enseignants, les parents d'élèves et les partenaires des établissements seront également associés aux initiatives.

L'organisation devra tenir compte de l'âge, du niveau d'enseignement et des capacités des apprenants. Les réalités locales et les ressources disponibles dans chaque établissement seront également prises en considération. Le respect des règles de sécurité, de discipline et de protection des apprenants demeure une exigence.

La réforme prévoit également une ouverture renforcée des établissements scolaires sur leur environnement. Cette démarche vise à consolider les relations entre l'école, les communautés et le monde professionnel.

Les établissements sont ainsi encouragés à mobiliser les universités et les autres structures d'enseignement supérieur. Les centres de formation technique et professionnelle pourront également contribuer aux activités. Les entreprises, les organisations professionnelles, les collectivités territoriales et les associations figurent parmi les partenaires potentiels. Les personnes-ressources et les membres compétents de la diaspora pourront aussi être sollicités, selon les possibilités.

Ces collaborations permettront aux apprenants de mieux comprendre les applications concrètes des sciences et des technologies. Elles favoriseront également la découverte des métiers et des possibilités de formation. Les élèves pourront ainsi mieux connaître les perspectives d'insertion professionnelle.

Des responsabilités clairement définies pour chaque acteur

La note circulaire précise les responsabilités des différents acteurs du système éducatif dans l'application de cette réforme.

Les directeurs régionaux de l'éducation et les chefs d'inspection assureront l'accompagnement et le suivi des activités. Cette mission s'exercera dans leurs ressorts administratifs respectifs.

Les chefs d'établissement seront responsables de l'organisation effective de la semaine scientifique, technologique et culturelle. Ils devront élaborer les programmes d'activités avec leurs équipes pédagogiques, en tenant compte des particularités de chaque établissement.

Les enseignants assureront l'encadrement pédagogique des activités et accompagneront les apprenants dans leurs initiatives. Leur intervention couvrira la conception et la réalisation des projets, des productions et des présentations.

Les apprenants occuperont une place centrale dans le dispositif. Ils seront encouragés à proposer, concevoir et réaliser leurs propres activités et projets. Ces initiatives pourront être individuelles ou collectives, avec l'accompagnement des personnels éducatifs.

Le ministre Mama OMOROU appelle les directeurs régionaux, les chefs d'inspection, les responsables d'établissement et les enseignants à la mobilisation. Chacun devra veiller, dans son domaine de compétence, à la stricte application des nouvelles dispositions.

Cette réorganisation marque une nouvelle orientation dans la conception des activités scolaires complémentaires au Togo. Elle entend rapprocher les apprentissages théoriques des expériences pratiques et des réalités professionnelles. La semaine culturelle conserve ainsi ses dimensions artistiques et récréatives, tout en intégrant davantage les sciences et les technologies.

Source : <http://mail.lejournalduphoenix.tg/article/togo-la-semaine-culturelle-scolaire-se-reinvente> — Le Journal du Phoenix